



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux sociétaux de la gestion du patrimoine des personnes vulnérables.
Sécuriser ses pratiques de professionnel en dispensant un conseil approprié aux problématiques patrimoniales de la vulnérabilité.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Experts comptables
Avocats
Notaires
Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

PRE-REQUIS

Aucun

CONTENU

1/ Les défis à relever face à l'enjeu sociétal de la vulnérabilité

- Les incidences des évolutions démographiques sur l'accompagnement de la vulnérabilité
- Les impacts sur les acteurs et sur les familles
- Les défis économiques et sociétaux

2/ Les enjeux métiers

Ateliers adaptés aux attentes et besoins des participants selon leur métier

Mandataires Judiciaires à la protection des Majeurs :

- La bonne gestion de l'immobilier des majeurs protégés
- Réussir la gestion des actifs financiers

Experts comptables, notaires, avocats :

- Identifier les situations de vulnérabilité chez ses clients
- Protection juridique du patrimoine des personnes vulnérables et enjeux pour les professionnels

3/ Le mandat de protection future : un outil juridique support de l'interprofessionnalité

- Les forces et les faiblesses du mandat de protection future
- Les fondements : dimension optimisée de la protection, responsabilité du futur protecteur et des proches. Comment utiliser le mandat de protection future pour accompagner les clients et les familles ?

ORGANISATION

Formateurs

Consultants experts en gestion du patrimoine des personnes vulnérables, avec le concours des experts nationaux de la vulnérabilité.

Moyens pédagogiques et techniques

Interventions d'Experts Nationaux sur la vulnérabilité

Echanges et co-construction entre professionnels

Questions / réponses

Supports et synthèses adressées aux participants 2 semaines après la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Feuilles de présence.

Questionnaire de validation des acquis

Formulaires d'évaluation de la formation

Certificat de réalisation de l'action de formation.